ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME

Le pastoralisme français

50 ans d'organisation collective

cardere

le pastoralisme français
50 ans d'organisation collective

Cette édition représente un numéro hors série de la revue ***PASTUM***, périodique de l'Association Française de Pastoralisme.

Elle rassemble les interventions de la rencontre « Le p*astoralisme, une histoire d'avenir* », qui s'est tenue le 2 mars 2023 à Paris à l'occasion des 50 ans de la loi pastorale française. Cette journée était organisée par l'Association Française de Pastoralisme dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Comité d'organisation du colloque : Bruno Caraguel, Raphaëlle Charmetant, Jean Debayle, Jean-Marie Gilardeau, Solenn Graffard, Pascal Grosjean, Claire Guyat, Isabelle Lapèze, Véronique Lombard, Alice Marteau, Dominique Narboux, Anne Sallent, Olivier Turquin.

Comité d'édition : Bruno Caraguel, Laurent Garde, Pascal Grosjean, Alice Marteau.
Coordination de l'ouvrage : Pascal Grosjean.

Photo de couverture © Francis Girard
Transhumer à pied… Passage du col d'Allos, entre Verdon et Ubaye, par le troupeau du Gaec des Pierres qui roulent

Sauf spécifié, les photos d'illustration des articles ont été fournies par les auteurs eux-mêmes ;
les photos sur pages sans texte proviennent des différents services pastoraux français ;
les photos de la rencontre (portraits et salle) sont signées Cardère éditeur.

Référence
Association Française de Pastoralisme, 2023. *Le pastoralisme français. 50 ans d'organisation collective*. *Pastum* hors-série. Actes coll. *Le pastoralisme, une histoire d'avenir*, 2 mars 2023, Paris. Association Française de Pastoralisme — Cardère éditeur, 202 p.

© Association Française de Pastoralisme & Cardère éditeur, 2023
ISBN : 978-2-37649-038-8 ISSN 1154-4449
Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) 3 rue Hautefeuille, Paris 6e.

Le pastoralisme français
50 ans d'organisation collective

Sommaire

Le pastoralisme, une histoire d'avenir. Évoluer et s'adapter en permanence *(Asso. Française de Pastoralisme)* 9

DISCOURS INTRODUCTIFS 11

Une activité écologique par nature *(Yaël Braun-Pivet)* 13
Le pastoralisme : problèmes, vertus et avenir *(Guillaume Kasbarian)* 17
La montagne accueillie *(Véronique Riotton)* 21
Le pastoralisme : un intérêt général *(Marc Fesneau)* 23
Salariat des bergers, prédation, changement climatique… Les nouveaux enjeux du pastoralisme *(Bruno Caraguel)* 25

UN DEMI-SIÈCLE D'APPLICATION DE LA LOI PASTORALE. Évolution, réglages, appropriation 29

La loi pastorale est-elle encore bien adaptée au contexte et aux nouveaux enjeux du pastoralisme ? *(Solenn Graffard)* 31
Éleveur en Haute Provence *(Jean Debayle)* 43
Pastoralisme en zone humide *(Jean-Marie Gilardeau)* 49
Du contrat d'alpage au plan régional pour le pastoralisme : le fil de la territorialité *(Fabrice Pannekoucke)* 57
Des bureaux du ministère aux alpages savoyards : tracer les voies de l'avenir *(Hervé Gaymard)* 63

LES *COMMUNS* DANS LA GESTION PASTORALE 67

L'empreinte du *collectif* (propriété, gestion, pratiques) dans l'organisation pastorale *(Corinne Eychenne & Hélène Devin)* 69
Politique paysagère intercommunale en vallée de la Bruche. L'importance des AFP *(Jean-Sébastien Laumond, Jacques Michel)* 79
Chronique d'une reconquête pastorale en Tarentaise *(Fernand Léger)* 91
Dynamiques pastorales et foncières en Albanie : actualités et enjeux *(Alice Garnier, Orianne Crouteix, François Lerin, Claire Bernard-Mongin)* 99
La filière petits ruminants en Géorgie *(Yves Raffin)* 107

ATTENTES SOCIÉTALES DU PASTORALISME 113

Le pastoralisme, une activité intégrée dans la chaîne du vivant *(Coralie Amar)* 115
Cinquante ans de bouleversement du monde pastoral *(Laurent Garde)* 123
Le sylvopastoralisme, un outil puissant d'entretien, de protection et de valorisation des espaces boisés méditerranéens *(Charles Dereix)* 129
Trois propositions des bergères et bergers de France *(Félix Portello & Noémi Gatin)* 141
L'École des bergers et bergères de Catalogne *(Marìa Diaz De Quijano Barbero)* 147
Transhumer à pied *(Francis Girard)* 151
Plan stratégique pour l'élevage extensif en Catalogne (Perec) *(Elisenda Guillaumes i Cullell)* 155

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES ET CLÔTURE 161

Table ronde et débats *(Corinne Eychenne, Isabelle Lapèze, Michel Pélestor, Jean-Marie Gilardeau, Olivier Turquin, Michel Dantin)* 163
Conclusion *(Pascal Grosjean)* 177
Clôture du colloque *(Bruno Caraguel)* 181
Les participants de la journée *184*
Principaux sigles et acronymes *186*
Articles de presse *188*
Annexe : L'agropastoralisme. Proposition faite par l'AFP dans le cadre de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles *194*
La collection Séminaires de l'AFP et présentation de l'Association *198*

Dynamiques pastorales et foncières en Albanie : actualités et enjeux

Alice Garnier
Orianne Crouteix
François Lerin
Claire Bernard-Mongin

Cette note s'appuie sur des travaux de terrain menés par l'association Aida (Association internationale pour le développement de l'agro-environnement) en collaboration avec des Albanais. Dans le cadre d'une réflexion sur l'agro-biodiversité dans les Balkans, l'équipe d'Aida réalise depuis 2013 des approches synthétiques thématiques à l'échelle nationale, ainsi que des monographies de terroir combinant des enquêtes sur les pratiques agricoles, la gestion et l'usage des ressources, des analyses de filières et un travail de reconstitution de l'histoire agraire locale. La réflexion présentée ici reprend les éléments d'un compte rendu d'une journée d'échanges autour du pastoralisme[1] et s'appuie en particulier sur l'étude sur le foncier pastoral en Albanie réalisée par Orianne Crouteix en 2021, financée par l'AFD et mise en œuvre avec le soutien du CTFD (Comité technique foncier et développement)[2] une recherche qui s'appuie sur une démarche de terrain inductive et sur les travaux précédemment cités.

Alice Garnier est ingénieure formatrice à l'Institut Agro de Florac (48).
Orianne Crouteix est enseignante-chercheure à l'AgroParisTech (UFR G-ENV).
Claire Bernard-Mongin est chercheure au Cirad (UMR Innovation).
François Lerin tout comme les trois autres auteurs, fait partie de l'Association internationale pour le développement de l'agroenvironnement (Aida)
www.courrierdelaplanete.org

L'Albanie est un pays méditerranéen montagneux des Balkans occidentaux, traditionnellement très pastoral. Hormis quelques exploitations spécialisées qui sont minoritaires, l'élevage de ruminants provient d'exploitations en polyculture-élevage[3] qui reposent essentiellement sur l'utilisation d'espaces de *saltus* (végétation semi-naturelle) et de forêts multifonctionnelles : maquis, garrigues, forêts de chênes, de châtaigniers ou de hêtres, prairies naturelles, pâturages d'altitude, bordures de zones humides, etc. Nous estimons, par une évaluation à l'échelle nationale de la distribution probable des communs fournissant des produits alimentaires[4] qu'au minimum 1,3 million d'hectares (soit 46 %

[1] Crouteix O., Garnier A., Bernard C., Lerin F., 2022. *Note sur la journée d'échanges autour du pastoralisme, 9 novembre 2021 à Tirana (Albanie)*. Association Aida, 13 p.

Cette note est disponible en français, anglais et albanais sur le site de l'association Aida : www.courrierdelaplanete.org/

[2] Crouteix O., 2023. *Le foncier pastoral en Albanie : de la mosaïque héritée aux enjeux socio-environnementaux contemporains. Étude de trois territoires ruraux : le Has, la Rrungaja (Korça) et Dukat-Karaburun (Vlora)*. Comité technique « Foncier & développement » (AFD-MEAE), coll. Recherche, 119 p.

[3] Marku R., 2018. *Analyse statistique et cartographique du secteur de l'élevage en Albanie depuis 1990*. Ciheam-Iamm, Master of Science 160, 76 p.

[4] Bernard-Mongin C., Crouteix O., Garnier A., Lerin F., Marku R., Medolli-Haskaj B., 2021. *Food commons in Albania.* Association Aida, 6 p.

des terres en Albanie) sont gérés collectivement, *de facto* ou *de jure*. Ces espaces de communs sont majoritairement des terres de *saltus* qui constituent des ressources fourragères potentielles pour les activités pastorales.

Les droits actuels de propriété et d'usage des espaces pastoraux sont à considérer au regard de leur histoire récente : au cours du dernier siècle, les réformes foncières ont conduit à une nationalisation quasi-totale des terres sous le régime communiste, puis à leur redistribution, amenant aujourd'hui à une diversité de cas et de spécificités territoriales où coexistent propriétés privée, étatique et communale[5]. À cela s'ajoutent des droits d'usages variés qui redessinent les dynamiques pastorales autour de modalités nouvelles et complexes d'accès aux espaces et aux ressources.

Contexte historique des régimes fonciers en Albanie

L'Albanie a connu une grande amplitude de réformes foncières au cours du siècle dernier. Sous l'Empire ottoman, l'État concède de grandes propriétés privées de type féodal (*timar* puis *çiflig*), qui s'étendent sur des territoires allant d'un village à une région entière[6]. Les autres terres correspondent à de grandes propriétés religieuses ou de petites exploitations agricoles individuelles principalement dans les zones de collines et de montagnes. L'Albanie obtient son indépendance en 1912 et entame des tentatives de réformes incomplètes du régime foncier jusqu'en 1940[7], visant à confisquer les grandes propriétés privées et à distribuer des terres agricoles aux paysans.

Entre 1946 et 1991, le processus radical de collectivisation agraire mis en œuvre par le régime communiste albanais conduit à la création de 622 fermes d'État et coopératives agricoles d'une superficie moyenne de 1 056 ha, alors que les terres familiales privées ne représentent que 4,3 % de la SAU totale. Dans le même temps, ces surfaces agricoles doublent – travaux de terrassement, d'irrigation, et amendements massifs – au détriment des espaces de pâturages et de forêts qui sont aussi nationalisés (gérés par les services de l'État) mais restent sous une gestion collective et locale de fait pour la collecte du bois de chauffage, alors que la collecte des plantes aromatiques et médicinales (PAM) est réalisée par des « travailleurs libres » hors de leurs activités au sein des structures collectives[8].

Après l'effondrement du régime communiste en 1991, la « loi sur la terre » (loi n° 7501) entraîne la privatisation quasi totale des terres arables, redistribuant les terres des coopératives et des fermes d'État à chaque ouvrier ou « ayant-droit », et aboutissant à la création d'unités agricoles privées d'environ 1,3 ha (souvent éclatées en plusieurs parcelles). Les espaces forestiers et pastoraux appartiennent et sont gérées par les communes ou l'État : depuis le milieu des années 1990, un processus de dévolution des terres étatiques vers les communes est en cours, mais ce processus est coûteux, complexe et inefficace[9].

[5] Civici A., Jouve A.-M., 2009. « Enchâssement social et politique de la propriété foncière dans les Balkans », in Jouve A.-M. (éd.). *Transitions foncières dans les Balkans : Roumanie, Albanie, Grèce*. Ciheam-Iamm. *Options Médit*. Série A n° 82: 5-20.

[6] Civici A., 2001. « Évolution des politiques foncières et dynamique des espaces ruraux en Albanie », in Jouve A.-M. (éd.), *Terres méditerranéennes : le morcellement, richesse ou danger ?* Karthala :127-145.

[7] Guri F., Civici A., Jouve A.-M., 2011. « Est-ce que l'extrême égalité sociale est un objectif à atteindre ? Le cas des réformes agraires en Albanie », *New Medit*. 10(1) :25-34.

[8] Bernard-Mongin C., Hoxha V., Lerin F., 2021. "From total state to anarchic market: management of medicinal and aromatic plants in Albania", *Regional Environmental Change* 21(1), 13 p.

[9] Bernard C., Crouteix O., Lerin F., López R., Proko A., 2015. « Albanie : les dédales de la réforme foncière post-communiste. Une approche par le terrain », in Vianey G. (éd.), Requier-Desjardins M. (éd.), Paoli J.C. (éd.), *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens*. Ciheam-Iamm, *Options Médit*. Série B. Études et Recherches n° 72 :81-95.

Parallèlement, les communautés villageoises se réapproprient les forêts et les pâturages les plus proches des villages : ils sont généralement divisés par lignages pour l'exploitation du bois ou la récolte de fourrage et le pâturage y est libre pour les habitants du village. Plus loin, le pâturage nécessite généralement l'obtention d'un droit de pâture, sous forme d'un contrat saisonnier ou annuel de location de terres entre l'éleveur et l'organisme public de gestion de ces espaces (communal ou étatique).

Aujourd'hui en Albanie, les activités pastorales mobilisent donc des espaces correspondant à une diversité de modes de propriété issus d'une variété de régimes fonciers :

- terres agricoles privées et morcelées (*ager*) issues des redistributions de 1991 (loi n° 7501) ;
- terres forestières et pastorales communales : les municipalités (*bashkia*) en ont la responsabilité et la gestion d'après le long et complexe processus de dévolution ;
- terres forestières et pastorales étatiques : généralement sous la gestion d'agences régionales des aires protégées ;
- terres forestières ou pastorales privées, restituées au cas par cas d'après la loi n° 7698 depuis 1994 (voir le cas de Rrungaja ci-après).

Diversité des régimes fonciers et des situations pastorales : illustration par trois terroirs pastoraux

L'étude des systèmes d'élevage de différents terroirs albanais nous a amenés, de manière inductive, à nous intéresser aux mécanismes et aux enjeux locaux de gestion et d'usage des ressources pastorales et du foncier. Trois systèmes pastoraux ont été plus particulièrement étudiés : dans le nord du pays, le massif du Has (région de Kukës) ; dans le Centre, le massif de Rrungaja (région de Korça), et dans le Sud, la vallée de Dukat (région de Vlora) (fig.1). Les analyses menées sur ces trois territoires ont permis de souligner que, sous l'apparente unité de systèmes qualifiés de pastoraux se cache une grande diversité de situations et de dynamiques, et des enjeux fonciers variés.

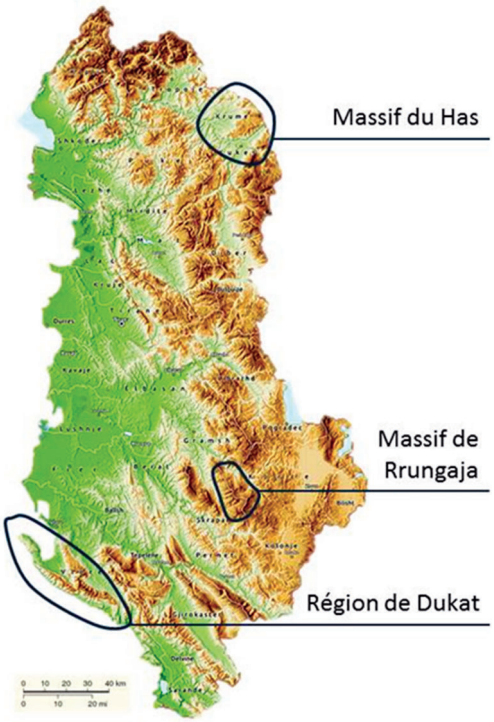

Figure 1. Carte de l'Albanie et localisation des trois terrains.

Dukat (région de Vlora) : une relecture du droit foncier coutumier

Dukat est un territoire montagneux littoral au cœur d'un axe touristique très fréquenté et à proximité de la ville de Vlora (4e plus grande ville d'Albanie et pôle touristique estival), ce qui offre un marché important pour les produits animaux. On y élève des troupeaux bovins ou de pe-

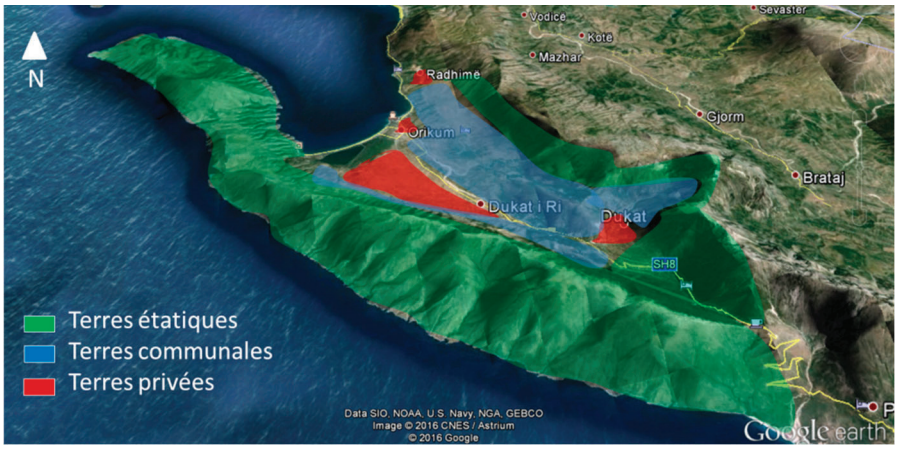

Figure 2. Représentation schématique de la localisation des trois régimes de propriété des terres à Dukat en 2016. Source : élaboration propre, fonds de carte Google Earth 2016 (Garnier A., Crouteix O., 2022).

tits ruminants – sédentaires ou transhumants – et à forte composante pastorale (certains troupeaux de « chèvres noires de Dukat » ont une alimentation entièrement pastorale).

Dukat constitue une illustration de la mosaïque de formes foncières issues des réformes successives (fig.2) : les terres agricoles sont privées en plaine, les terres pastorales et forestières en montagne sont soit municipales au plus proche des villages, soit étatiques et gérées par l'Agence nationale des aires protégées (AkZM)[10].

En ce qui concerne les terres de pâturages, il est aujourd'hui communément admis que le partage villageois pré-communiste est encore en vigueur[11] : les « terres de grand-père » (*tokë gjushi*) sont toujours la propriété de leurs descendants, et leur emplacement est transmis oralement d'une génération à l'autre. Par conséquent, certains éleveurs payent deux fois pour l'utilisation d'un même quartier : un premier droit d'usage officiel à l'entité de gestion responsable de la parcelle (la commune ou l'Agence nationale des aires protégées), et un second droit d'usage, issu du droit coutumier, aux personnes revendiquant la propriété des « terres de grand-père ». En général, les éleveurs utilisent leurs propres « terres de grand-père », et ne paient donc qu'une location à l'entité de gestion. Ainsi, les éleveurs doivent composer avec un modèle de propriété hérité, coutumier et informel, qui se superpose au droit actuel de gouvernance des terres pastorales. La saisonnalité des contrats de pâture (non renouvelables) limite les possibilités de gestion à long terme des espaces et des aménagements pastoraux.

Le massif de Rrungaja (région de Korça) : la privatisation d'un pâturage d'altitude

Le massif de Rrungaja constitue un pâturage estival où transhument des troupeaux ovins (100 à 500 têtes) des régions de Vlora, Sarranda ou Gjirokastra, plus au sud-ouest du pays. En 1993, la loi « pour la restitution de la propriété aux anciens propriétaires » (n° 7698) établit que les familles qui possédaient des terres avant 1945 peuvent demander leur restitution légale, avec titres de propriété, si celles-ci n'ont pas déjà été distribuées comme terres agricoles. En 2002, un descendant du bey qui possédait les pâturages du mont Rrungaja est parvenu à récupérer 830 ha de pâturages et 260 ha de forêts : la moitié des pâturages d'altitude du massif sont donc devenus des pâturages officiellement privés[12]. Aujourd'hui, les droits de pâture sont accordés aux plus offrants, et donc de fait aux grands transhumants (qui souvent se regroupent pour transhumer, partager les

[10] Bernard-Mongin C., Garnier A., Lerin C., Lerin F., Marie J., 2016. *Eco-pastoral diagnosis in the Karaburun Peninsula, 15 to 22 May 2016. Conclusions and strategic issues for natural protected areas*. Ciheam-Iamm, 58 p.

[11] Garnier A., Crouteix O., 2022. « Dynamique et palimpseste des droits de propriété et d'usage des terres pastorales en Albanie, l'exemple de Dukat », in *Du foncier pour quoi faire ? Les enjeux fonciers contemporains de la montagne méditerranéenne. Études corses et méditerranéennes* 86-87 :57-80.

[12] Gontard S., 2017. *Diagnostic agraire du massif pastoral de Rrungaja (région de Korçë, Albanie) : mise en valeur des pâturages, principale ressource de ces territoires de montagnes, par les systèmes d'élevage*. Ciheam-Iamm, Master of Science 156, 179 p.

tâches et les frais de location) plutôt qu'aux éleveurs locaux. Cette forme de concurrence est à l'origine de nombreux conflits pour l'accès aux terres. Les éleveurs locaux ont du mal à accepter que ces pâturages soient privés alors qu'auparavant ils appartenaient au village, et certains déplorent des conséquences sur les espaces proches des villages qui se retrouvent surpâturés, faute d'accès aux estives.

Le Has (région de Kukës) : un pastoralisme résiduel en fort déclin

Dans le nord du pays, le territoire du Has est caractérisé par une zone de collines – d'anciennes forêts déboisées et terrassées à l'époque communiste, aujourd'hui principalement devenues des zones de *saltus* (fig.3) – et un plateau karstique où est élevée une race locale de chèvre (la chèvre du Has) et qui présente un paysage agro-sylvo-pastoral remarquable[13]. La viande de cabri de cette race locale a fait l'objet d'un travail de construction d'une indication géographique, une des toutes premières en Albanie[14].

Le territoire du Has est soumis à une forte déprise rurale et à la difficulté à trouver des débouchés intéressants pour les produits pastoraux, même si leur qualité est reconnue à l'échelle nationale (en particulier pour la viande de cabri du Has[15]). L'élevage décline très rapidement sur le plateau karstique, et l'estivage sur le Mont Pashtriku, impliquant toute une organisation collective familiale et villageoise, est progressivement abandonné.

Dans le Has, il n'y a pas de contrat établi entre les éleveurs et la municipalité pour les droits de pâture. En raison de la diminution très importante du bétail cette dernière décennie, la demande en ressources pastorales est relativement faible au regard des ressources disponibles, dont la tendance est à l'abandon et à l'embroussaillement. Il existe donc une forme de tolérance pour que les troupeaux pâturent au plus proche et au plus facile d'accès, même s'il s'agit des pâturages d'un autre village ou d'un autre lignage.

Figure 3
Travaux de déboisement, terrassement et création de terres agricoles à Vranisht (Has, région de Kukës)

Le même endroit en 2014, devenu pâturage (*saltus*) en partie embroussaillé

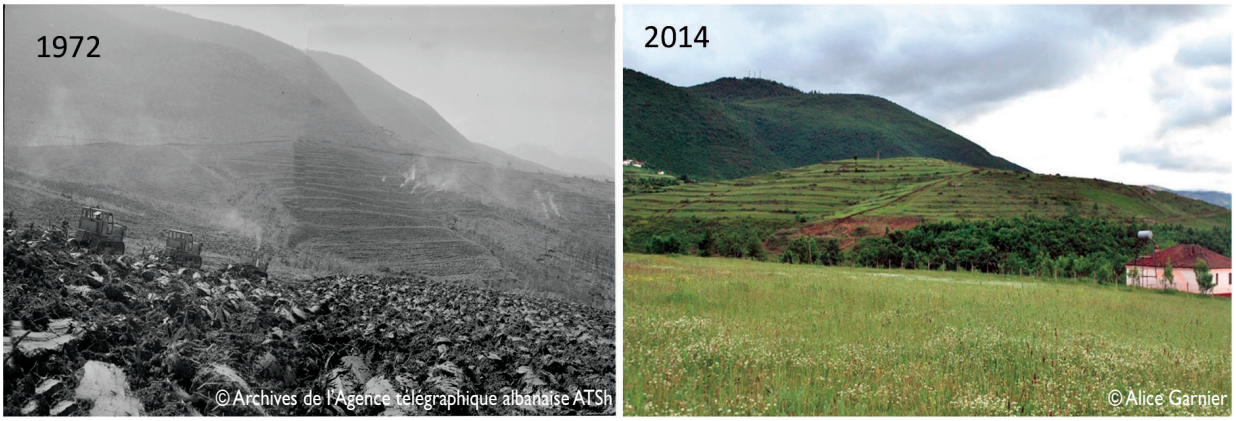

[13] Garnier A., 2014. *Pratiques d'élevage et diversité paysagère dans le Has albanais*. Ciheam-Iamm, Master of Science 144, 118 p.

[14] Bernard-Mongin C., Boutonnet J.-P., Garnier A., Lerin F., Medolli B., 2014. "Quality labels: a way to support the development of pastoral resources? Methodological insights based on the monographic analysis of Hasi Region: Northern Albania", in *Forage resources and ecosystem services provided by Mountain and Mediterranean grasslands and rangeland*. Ciheam-Iamm, *Options Médit.* Série A. Séminaires Méditerranéens 109:637-640.

[15] Medolli B., Bernard C., Dobi P., Garnier A., Lerin F., 2016. "Launching a kid meat goat Geographical Indication in Albania territorial value Chain Issues coming from the Hasi regional analysis – Northern Albania" in Napoléone M. (ed.), Ben Salem H. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), López-Francos A. (ed.), Gabiña D. (ed.), *The value chains of Mediterranean sheep and goat products. Organisation of the industry, marketing strategies, feeding and production systems*. Ciheam-IamZ, *Options Médit.* Série A. Séminaires Méditerranéens 115:333-342.

Figure 4. Troupeau ovin au pied des immeubles à Orikum (région de Vlora)

Érosion des systèmes pastoraux en Albanie : enjeux et pistes d'action

Sur les trois territoires étudiés comme ailleurs en Albanie, le constat est flagrant : l'élevage diminue drastiquement ces dernières années avec le départ de nombreux éleveurs, ce qui pourrait conduire, à moyen terme, à une perte d'autonomie alimentaire en matière de produits de l'élevage.

Les bénéfices de l'élevage pastoral en Albanie sont discrets, mais cumulés à l'échelle du pays, ils deviennent massifs. Si les statistiques agricoles ne permettent pas de capturer précisément la dimension pastorale des activités d'élevage, on peut cependant se risquer à quelques ordres de grandeur robustes. L'élevage pastoral en Albanie est le fait d'un nombre important d'exploitations qui sont en grande majorité de polyculture-élevage. Elles représentent près de 85 % du nombre total d'exploitations albanaises, soit environ 286 900 unités agricoles[16]. Ces dernières constituent la colonne vertébrale de la dynamique socio-économique des territoires ruraux albanais.

Du point de vue économique et du secteur productif agricole, cet élevage pastoral assure la quasi-autosuffisance alimentaire du pays en viande et en produits laitiers : environ 120 000 tonnes/an de viande ovine, caprine et bovine et 1 112 000 tonnes de lait produit par an, souvent transformé en yaourt, fromage, beurre[17]. Des produits sains, de qualité et abordables pour la population urbaine qui constituent une souveraineté alimentaire d'autant plus importante en contexte de crise sanitaire.

Du point de vue écologique et des paysages, ces activités pastorales mettent en valeur plus de 54 % du territoire albanais (maquis, garrigues, forêts méditerranéennes, prairies, etc.) et contribuent au maintien de leurs fonctions et qualités écologiques : transfert de fertilité, maintien des milieux ouverts et de la végétation naturelle. Les systèmes pastoraux sont au cœur d'une agriculture à haute valeur naturelle (HNV), pilier de la transition

[16] Estimations à partir d'Instat. 2019. *Agriculture Statistics, 2019*. Disponible en ligne : http://www.instat.gov.al/en/themes/agriculture-and-fishery/agriculture/publication/2020/agriculture-statistics-2019/

[17] Marku R., 2018, *op. cit.*

agroécologique nécessaire à l'échelle européenne, pour faire face aux enjeux de changement climatique et de maintien de la biodiversité[18].

Du point de vue culturel et patrimonial, ces systèmes d'élevages sont au cœur de l'identité albanaise et ont su s'adapter au fil du temps, pour fournir aujourd'hui des produits à forte typicité (fromages, viandes séchées, plats traditionnels), des races locales adaptées aux conditions pastorales, des traditions et un patrimoine musical et culturel toujours vivant (fêtes de montée et descente d'estive, chants polyphoniques, etc.). Ces éléments sont d'ailleurs au cœur d'une offre agrotouristique renouvelée et en plein développement, et d'un processus de patrimonialisation en cours (l'Albanie fait partie d'un consortium de pays qui a déposé en mars 2022 un dossier pour la reconnaissance de la transhumance comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco).

Les tendances à la baisse sur les dernières années (le nombre de petits ruminants est passé de 2,9 millions en 2016 à 2,3 millions en 2020, soit une baisse de 21 % en 4 ans[19]) révèlent les difficultés de ce secteur productif, notamment en raison de la raréfaction des bergers – un métier dévalorisé socialement, et directement impacté par l'immigration et la déprise rurale massives.

Pour maintenir ce type d'élevage qui s'avère menacé, voici quelques pistes d'action issues de réflexions à l'échelle européenne et qui pourraient/devraient être discutées en Albanie et dans l'ensemble des Balkans.

Connaissance et valorisation: établir l'inventaire des systèmes pastoraux, de leur diversité et de leurs spécificités pour mieux les connaître, les valoriser, et cibler des actions de soutien efficaces. En Albanie, la description des pratiques pastorales à une échelle locale constitue un apport important dans la connaissance des territoires ruraux albanais qui souffrent d'un manque considérable de références écrites.

Formation et transmission des savoirs: promouvoir et structurer la formation des bergers et éleveurs pastoraux et favoriser la transmission de savoirs entre pairs et l'accompagnement technique.

[18] Poux X., Aubert P.-M., 2018. *Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine. Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen*. Iddri-AScA, Study n°09(18), 78 p.

[19] Instat. 2019. *Agriculture Statistics, 2019*.

Figure 5. Troupeau de chèvres du Has à Helshan (Has, région de Kukës)

Gestion foncière des espaces pastoraux: articuler les compétences et les outils disponibles pour accompagner les gestionnaires des espaces pastoraux dans la mise en place des inventaires pastoraux, des baux, et faciliter l'accès aux ressources pastorales. En Albanie, établir un inventaire des espaces forestiers et pastoraux sous format numérique[20], actualisé et partagé, permettrait de prendre en considération les ressources disponibles et leurs usages, et de s'intéresser aux enjeux de biodiversité, d'environnement et de climat, en discussion entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Conditions de vie: améliorer les conditions de travail et de vie en estive et en milieu rural en général.

Soutien à la production pastorale et à sa valorisation sur les marchés: adapter les outils de la PAC et notamment du second pilier (IPARD) – sous la forme d'aides dédiées et stables dans le temps – pour fournir aux systèmes d'élevage une visibilité sur le temps long, appuyer la protection et la valorisation des produits issus de cet élevage sur les marchés par un travail sur leur qualité et leur traçabilité (indications géographiques et autres standards volontaires).

Mise en réseaux: impulser et faciliter la création de réseaux d'éleveurs-bergers et leur intégration dans les réseaux européens et méditerranéens pour la défense et le maintien du pastoralisme.

En Albanie comme dans l'ensemble montagnard des Balkans, le pastoralisme revêt une importance particulière pour des raisons multiples: environnementales, pour le maintien d'une agro-biodiversité menacée (races, variétés, pratiques), patrimoniales aussi pour le maintien de paysages culturels élaborés au cours des siècles. C'est aussi, comme les agricultures de terroir, un outil d'aménagement rural et de gestion des ressources. Ces systèmes sont à l'origine de produits de qualité et pourraient permettre d'éviter une complète désertification humaine de certaines zones, la perte des milieux ouverts, une afforestation non contrôlée propice aux feux de forêts. Il serait donc bon, pour l'Albanie comme pour les autres pays des Balkans, de rejoindre les réflexions, réseaux et programmes de recherche-action des pays européens, en particulier ceux de la Méditerranée qui sont actifs sur ces questions.

[20] Aujourd'hui, c'est l'inventaire des forêts et pâturages élaboré en 1981 qui est encore mobilisé, or il est manuscrit et n'a jamais été réactualisé depuis sa création.

Figure 6. Plaine de Dukat (région de Vlora)

PASTUM

Série Séminaires

Le pastoralisme français
50 ans d'organisation collective

La loi pastorale de 1972 a permis de dynamiser le pastoralisme français en s'appuyant sur une organisation collective des éleveurs et de leurs troupeaux (groupements pastoraux) ainsi que des propriétaires de pâturages (associations foncières pastorales) tout en articulant leurs relations (conventions pluriannuelles de pâturage).

Cinquante ans plus tard, cette loi et ses décrets d'application ont conservé leur force et leur actualité. Cependant les dynamiques pastorales en cours sont confrontées à des attentes sociétales et des enjeux contemporains de plus en plus prégnants au fil des ans : souveraineté alimentaire, bien-être animal, biodiversité, exposition aux prédateurs, nouveaux usages de loisirs, changement climatique… Attentes et enjeux qui sont vecteurs de tensions, conflits, incompatibilités… et imposent toujours plus de souplesse, d'ajustements, de négociations.

Dans un objectif prospectif, lors d'un colloque tenu en mars 2023, l'Association Française de Pastoralisme a dressé un panorama des adaptations des outils permis par la loi. Cet ouvrage rend compte de ce colloque, qui a mis en perspective les grandes lignes des activités pastorales tout au long des cinquante dernières années. À travers des exemples concrets, il s'est agi de repérer les continuités, mais aussi les ruptures auxquelles elles ont été confrontées, appelant adaptations et innovations.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté Égalité Fraternité

Fédération des Alpages de l'Isère

9 782376 490388

nov. 2023
20 euros